

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

7/04/2020

Dossier complet le :

7/04/2020

N° d'enregistrement :

2020-9672

1. Intitulé du projet

Création d'un ouvrage d'art sur la RN141 et ses voies de liaisons à Châteaubernard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Grand Cognac communauté d'agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme SOURISSEAU - Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 0 5 1 4 0 0 0 1 9

Forme juridique

7348 communauté agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|---|
| 6°a) | Construction d'un ouvrage de franchissement supérieur et de routes classées dans le domaine public routier d'un établissements public de coopération intercommunale, d'une longueur totale d'environ 850 ml |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire un ouvrage de franchissement supérieur (pont) au-dessus de la route nationale 141, et à aménager les voiries et carrefours permettant d'assurer les liaisons urbaines entre les zones d'activités existantes de part et d'autre du pont.

Il s'agira de travaux de construction d'un ouvrage d'art, de travaux de remblais et d'aménagement de voiries, de création d'une voie douce piétons/cycles, de création de réseaux.

Le projet impliquera également l'aménagement de voies existantes.

4.2 Objectifs du projet

Enjeux globaux :

- Faciliter l'accès aux diverses zones d'activités et permettre leur développement, notamment sur le secteur de Bellevue,
- limiter la congestion routière actuelle dans l'attente d'aménagements structurants à réaliser par l'Etat sur la route nationale,
- multiplier les perméabilités entre les quartiers urbains,
- protéger les zones urbaines habitées du trafic poids lourd et de fuite liés à la congestion des axes routiers encadrants.

Objectifs opérationnels :

- Créer un ouvrage de franchissement supérieur de la RN 141 au point haut du secteur Bellevue/Anisserie,
- Créer les voies de liaisons urbaines et carrefours associés en utilisant le tracé d'un emplacement réservé prévu au PLU de la commune de Châteaubernard,
- Sécuriser les flux générés par les espaces commerciaux riverains en réaménageant les voies de dessertes existantes,
- Intégrer les circulations douces au projet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront décomposés en plusieurs phases dont l'ordre et le détail ne sont pas encore définis, dans l'objectif de minimiser les perturbations du trafic routier et les nuisances de chantier : voies de liaison, carrefours, ouvrage.

Il s'agira de travaux de terrassement, de création de réseaux (éclairage public), de revêtements routiers, de construction d'ouvrages en béton.

La durée globale des travaux est évaluée entre 12 et 24 mois, selon le phasage qui sera retenu.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les voies et l'ouvrage seront ouverts à la circulation des véhicules légers et lourds.

La voie douce sera ouverte à la circulation des piétons et vélos.

Ils s'agira d'espaces publics entretenus par la collectivité.

La gestion de l'éclairage public sera confiée au syndicat départemental compétent.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration "Loi sur l'eau", rubrique 2.1.5.0 de l'article R214-1 du code de l'environnement s'il est mis en place un système d'infiltration, ou bien "porté à connaissance" si le projet se raccorde au réseau pluvial existant (à définir).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------|
| Gabarit de l'ouvrage d'art au-dessus des voies de la RN 141 | 4,85 m |
| Largeur totale du tablier de l'ouvrage d'art | 12,10 m |
| Largeur de chaussée des voies de liaison et de l'ouvrage (double sens de circulation) | 6,5 m |
| Rayon des carrefours giratoires | 15 m |
| Longueur totale des différentes voies de liaison, y compris l'ouvrage d'art | 850 ml |

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Secteur de l'Anisserie, avenue d'Angoulême et ZAC Bellevue
16100 Châteaubernard

Références cadastrales : AP 771, 766, 767, 768, 769, 58, 343, 56, 122, 86, 87, 160, 99, 169, 170, 172, 173, 96, AO 1 et 61

Certaines parcelles ne sont concernées que pour partie

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 18' 3" O Lat. 45° 40' 57" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 00° 18' 6" O Lat. 45° 40' 50" N

Point d'arrivée :

Long. 00° 17' 52" O Lat. 45° 41' 00" N

Communes traversées :

Châteaubernard (16100)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project description]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le secteur se trouve à la limite du Plan d'Exposition au Bruit approuvé par arrêté inter préfectoral du 25 juin 2009 |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Charente, approuvé le 20/11/2000 Le projet ne se situe pas dans le périmètre du PPRI |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Périmètre de protection rapprochée du captage d'eau potable de Coulonges sur Charente à St Savinien (17) |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Utilisation de matériaux de construction : remblais calcaire, béton, enrobé Possibilité d'utilisation de matériaux issu du recyclage |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une seule parcelle du site est à vocation agricole : vigne située sur la parcelle AP 58, de 2 237 m ² . Elle est en cours d'acquisition par Grand Cognac, par le biais de la SAFER. Les droits viticoles associés seront rétrocédés à un autre exploitant dans le cadre d'une démarche de compensation agricole. Les autres parcelles sont des friches depuis de nombreuses années ou sont déjà aménagées en voiries et parkings. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Risque sismique, zone 3 |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Circulation de véhicules entre les secteurs d'activités reliés par les nouvelles voies. Diminution du trafic routier sur les autres voies ainsi délestées. Des simulations et projections de trafic à 20 ans ont été réalisées dans le cadre d'une étude globale sur les trafics routiers entre les zones d'activités du secteur, en 2017, qui ont confirmé l'opportunité de l'aménagement. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Circulation des véhicules sur les nouvelles voies Bruits issus du trafic routier de la RN 141 |

| | | | | |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase chantier |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Eclairage public des voies, avec définition de plages horaires d'éclairage |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Gestion des eaux pluviales avec raccordement au réseau existant |
| | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase chantier, déchets non dangereux et inertes gérés et triés par les entreprises |

| | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Urbanisme : réalisation de l'aménagement prévu sur l'emplacement réservé identifié au PLU communal. Agriculture : suppression de la parcelle de vigne Aménagement de voies de circulation |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Plantations arborées et arbustives destinés à permettre l'intégration paysagère de l'aménagement.
L'aménagement vise notamment à réduire les nuisances engendrées par le trafic routier dans les quartiers d'habitat environnants, ainsi que la congestion routière actuelle dans certains secteurs urbains.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire pour ce projet car :
- il correspond à un aménagement identifié par un emplacement réservé au PLU de la commune de Châteaubernard,
- il vise à améliorer les flux routiers entre secteurs d'activités, à réduire les congestions routières et le trafic en zones résidentielles,
- l'aménagement se situe dans un secteur urbain dédié aux activités économiques, à proximité immédiate d'une route nationale, sans enjeux environnementaux majeurs.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à COGNAC

le, 31 MARS 2020

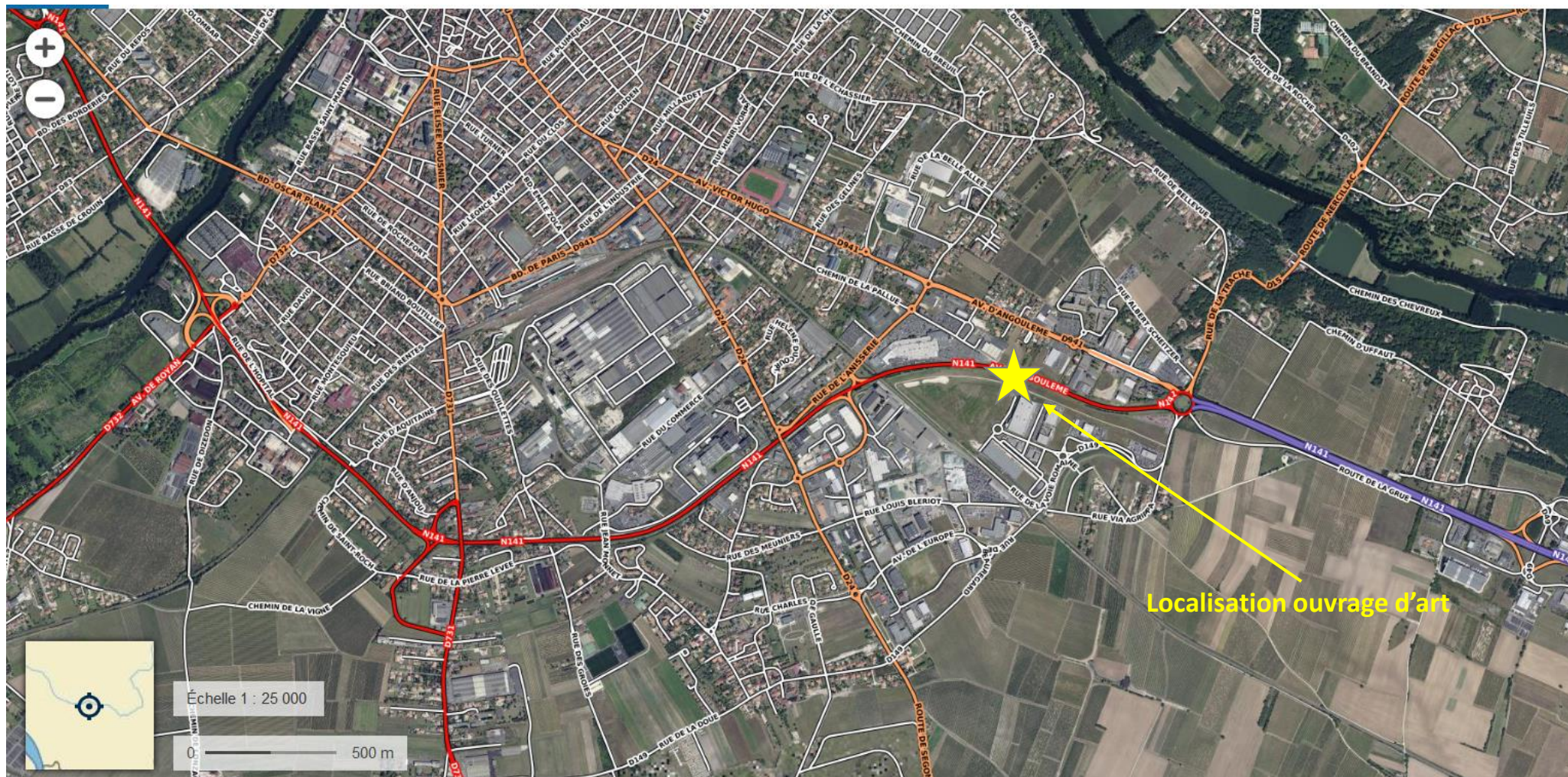
Signature


Le Président
Jerôme SOURISSEAU

Création d'un ouvrage d'art et ses voies de liaisons à Châteaubernard

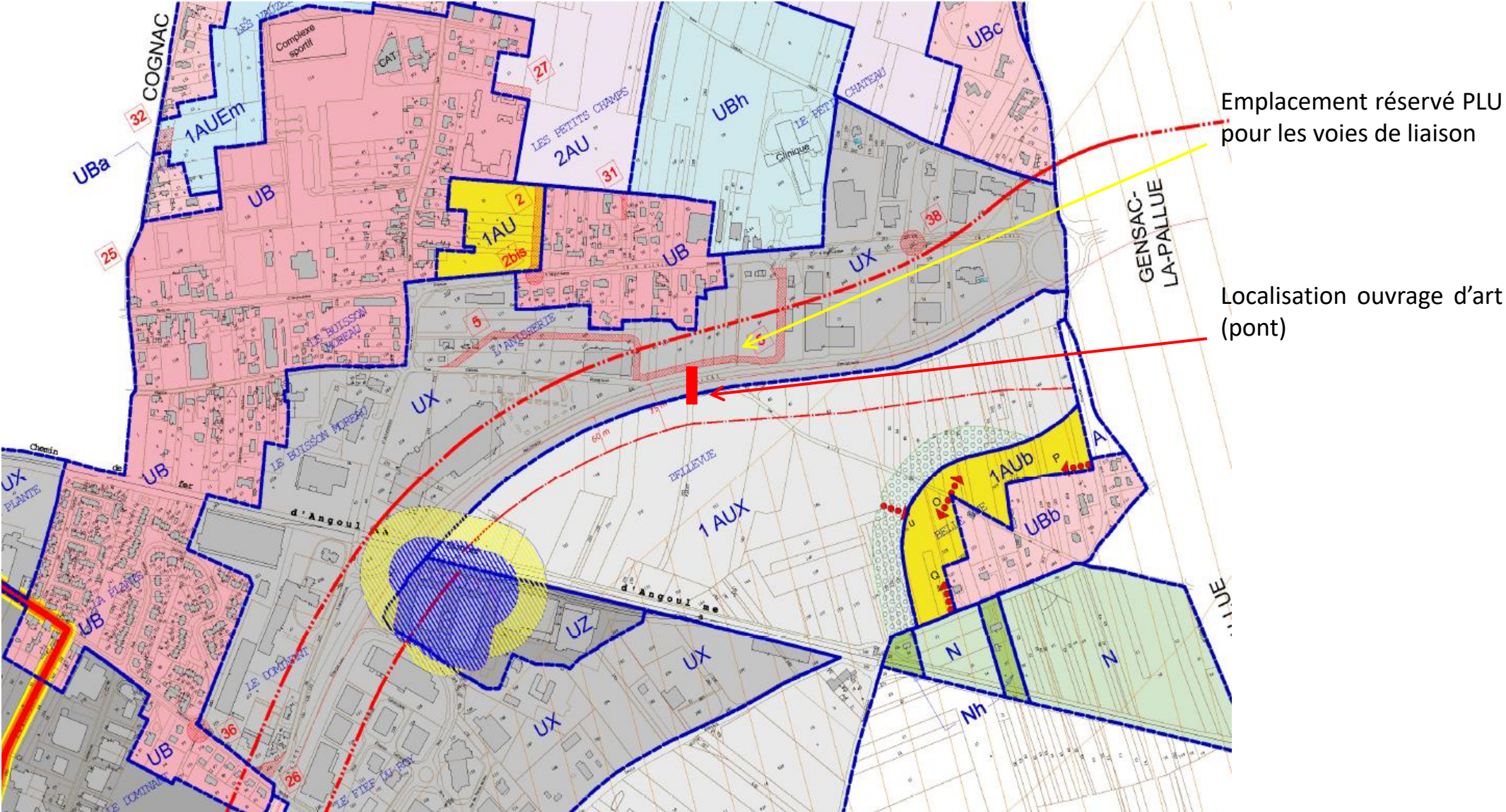
Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION GENERAL



Création d'un ouvrage d'art et ses voies de liaisons à Châteaubernard

ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION - Extrait du plan de zonage du PLU de CHATEAUBERNARD



Création d'un ouvrage d'art et ses voies de liaisons à Châteaubernard

ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION – Localisation projet



Emplacement réservé
PLU pour les voies de
liaison

Localisation ouvrage
d'art (pont)

Création d'un ouvrage d'art et ses voies de liaisons à Châteaubernard
Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Localisation cartographique



Bâtiment démoli. Projet d'implantation Décathlon

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Environnement proche



Photographie n°1 : vue depuis la ZA Bellevue, à l'entrée du futur pont, vers l'hôpital et Lidl. Date 31/03/2020

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Environnement proche



Photographie n°2 : vue depuis Lidl vers le giratoire de l'avenue d'Angoulême et l'hôpital, emplacement réservé de la voie de connexion au giratoire. Date 31/03/2020

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Environnement proche



Photographie n°3 : vue de la RN 141 vers l'Est, position de l'emplacement du futur pont et du giratoire à créer.
Date 31/03/2020

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Environnement proche



Photographie n°4 : vue vers le centre commercial Auchan et le bâtiment démolé. Date 31/03/2020

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Environnement proche



Photographie n°5 : vue vers la connexion à l'avenue d'Angoulême et les futurs giratoires à créer. Date 31/03/2020

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Paysage lointain



Photographie n°6 : vue depuis le giratoire existant de la ZA Bellevue vers l'accès au futur pont, pignon de Mr Bricolage à droite, hôpital au loin. Date 31/03/2020

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Paysage lointain

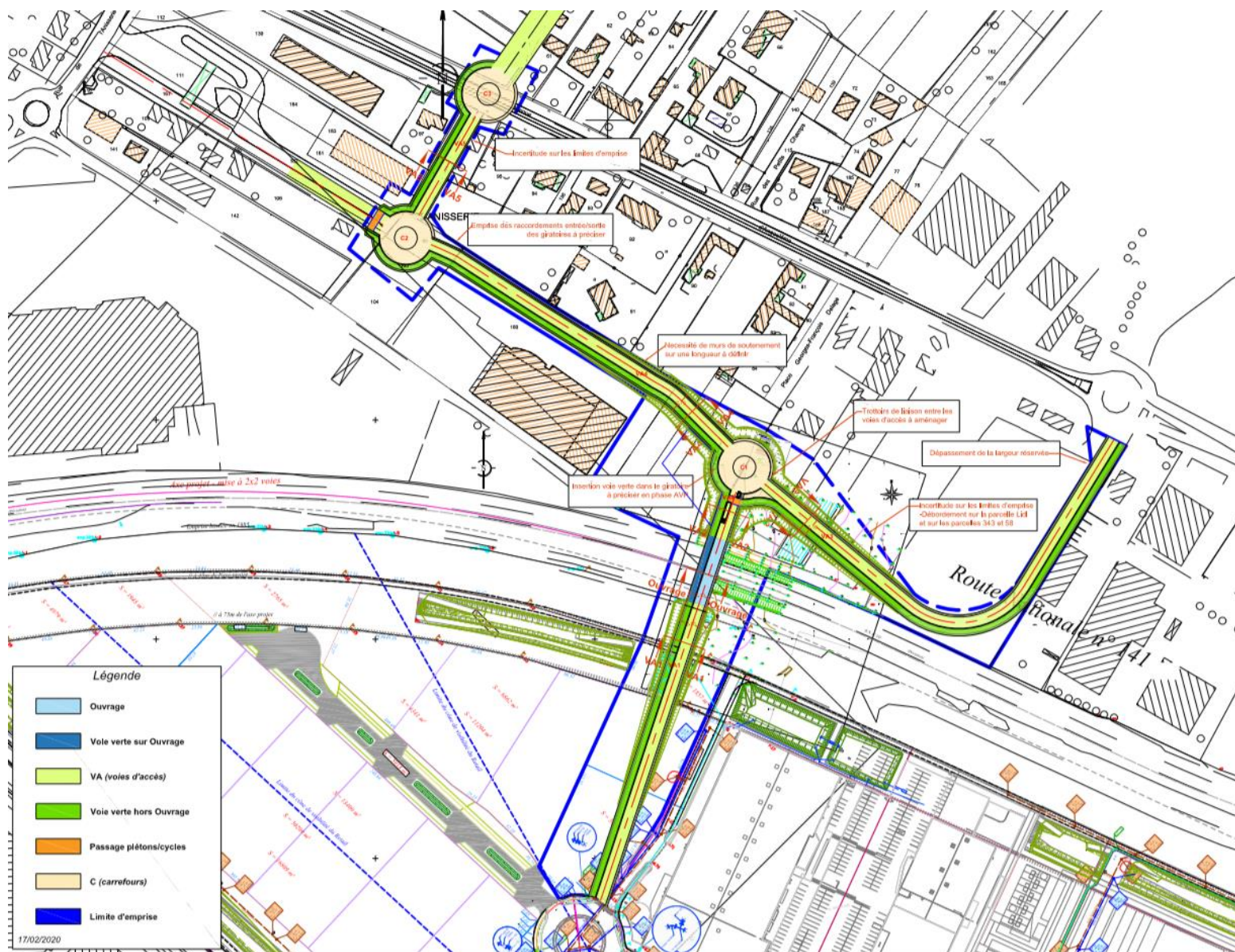


Photographie n°7 : vue vers le centre commercial Auchan, bâche incendie verte à droite. Date 31/03/2020

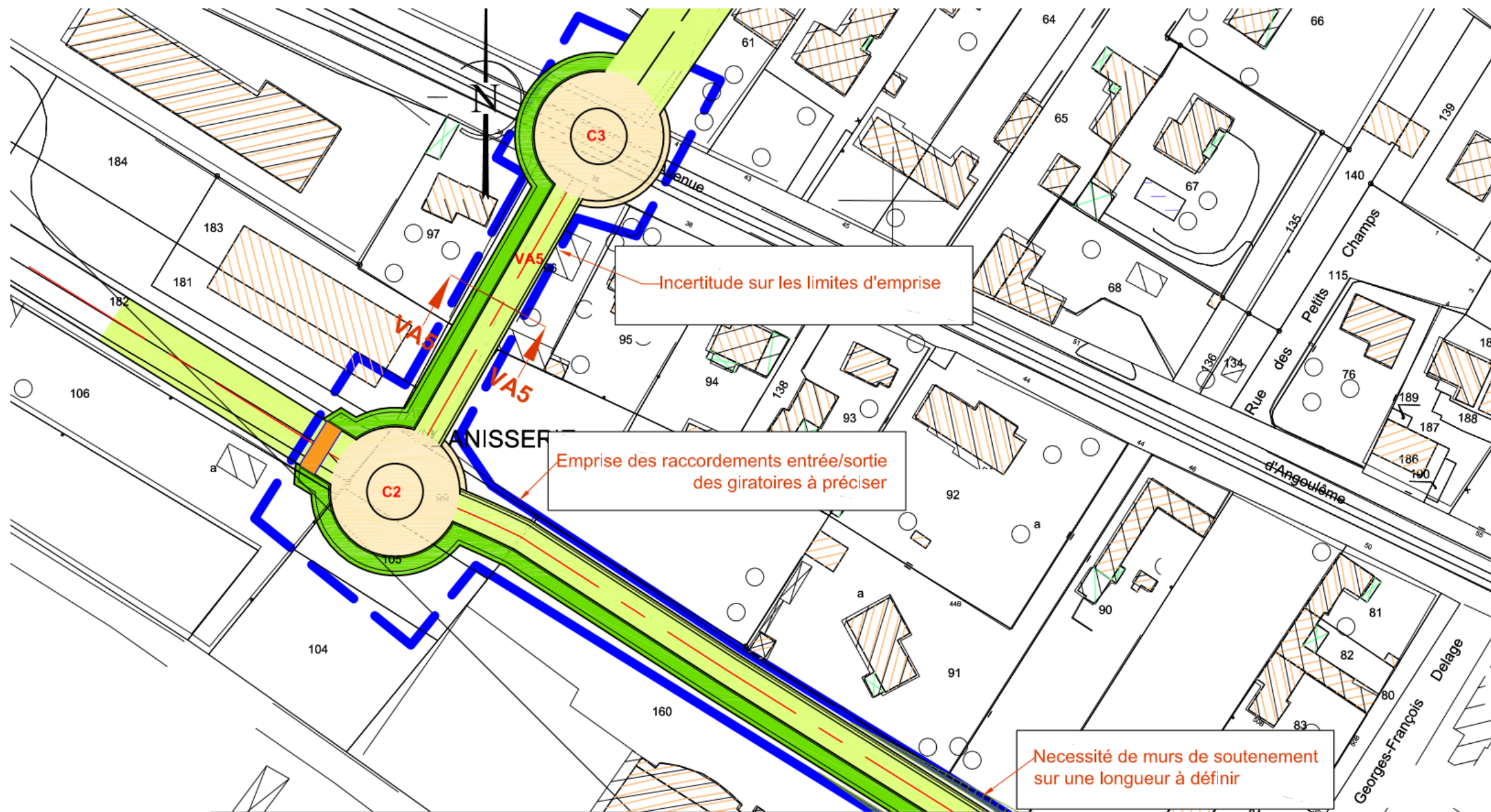
Création d'un ouvrage d'art et ses voies de liaisons à Châteaubernard

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET



ANNEXE 4 – PLAN DU PROJET – Extrait Ouest



Création d'un ouvrage d'art et ses voies de liaisons à Châteaubernard

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

ANNEXE 4 – PLAN DES ABORDS DU PROJET

